

ABONNEMENT

SAUMUR :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
 Réclames, —... 30
 Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 AVRIL

LA LIGUE CONTRE LE RENCHÉRISSEMENT

Ligue... Le mot et la chose en ce moment sont fort à la mode. Il y en a un peu partout, pour tout et bien d'autres choses encore. Comme aux champs de courses on parie à tort et à travers pour ou contre, sur cent terrains divers on forme des ligues, des anti-ligues et, pour en favoriser le développement, ou pour en entraver le succès, bookmakers et faiseurs ne manquent pas plus ici que là.

La ligue contre le renchérissement du pain et de la viande en est pour le moins à sa troisième tentative d'organisation et d'expansion. Cela ne prouve ni en faveur du bien qu'on en attend, ni surtout que le besoin s'en fait sentir, si ce n'est par ses quelques patrons, généraux un peu abandonnés, chefs un peu discrédités aujourd'hui dans l'esprit de ceux qui ont compris que la pire économie politique est celle qui conduit à opposer les intérêts urbains aux intérêts ruraux en créant de puissants antagonismes.

La ligue contre les surtaxes agricoles se met en face d'une loi de l'Etat pour lui faire échec. Elle entend respecter les droits protecteurs de l'industrie garantis des traités de commerce dont elle pourra recommander ou la prolongation ou le renouvellement ; mais elle s'insurge contre le relèvement des droits de quelques produits du sol, voté par le Parlement après de longs débats dont l'issue, impatientement attendue, n'a donné qu'une demi-satisfaction à l'agriculture nationale.

Tout incomplète et insuffisante pourtant que soit la récente modification apportée à la loi de douane, l'agriculture l'a accueillie vaillamment et, reprenant courage, s'en montrait reconnaissante. Mais voilà que ses ennemis acharnés, les sectaires de la doctrine qui ont eu le pouvoir de la mettre à mal, s'ingénient à lui démontrer que ce

qu'une loi a fait, une autre loi devra et pourra la défaire.

Tel est l'intéressant objectif de la ligue. L'espoir de ceux qui vont en diriger les efforts est que les Chambres—celles-là mêmes qui viennent de voter les surtaxes—seront mises en demeure de se déjuger à bref délai pour peu que l'opinion publique les serre de près. On n'est pas plus irrespectueux envers les grands pouvoirs de l'Etat. Quant à « l'opinion publique », en quoi, où, comment s'est-elle manifestée contre le relèvement des taxes douanières ? Le dire est facile ; il serait plus embarrassant d'en fournir la preuve. Mais de preuves il n'est pas question lorsqu'une assertion audacieuse peut en prendre la place. L'opinion publique a bon dos ; on ne la fait guère parler que pour lui attribuer des contre-vérités.

Quoi qu'il en soit, voilà une nouvelle campagne contre les intérêts de la grande industrie nationale. Or, écrit à ce sujet le *Journal d'agriculture pratique*, fût-elle par impossible menée avec moins de vivacité que les précédentes par les gens habiles qui l'ont entreprise, elle n'aboutira pas avec moins d'ardeur ou de ténacité à faire admettre ceci, « à savoir que le pays ayant été surpris, égaré, trompé, il faut lui montrer que la vérité, c'est le libre-échange ! — Ce qui veut dire, pour l'instant, que les industries protégées jusqu'en 1892, par traités internationaux, doivent, tout en conservant leurs privilèges, condamner l'agriculture à mourir de faim pour les mieux nourrir !... »

Mais l'agriculture, avertie, dès à présent est sur ces gardes. Elle veillera ; ses défenseurs autorisés resteront au poste de combat et trouveront dans les contradictions et les insuffisances de la loi nouvelle des arguments de nature à avoir raison des hostilités de leurs implacables adversaires.

Et déjà la question est mieux posée que par le passé. Le grand cheval de bataille des libres échangistes a été ceci : il est d'intérêt général que la vie ne renchérisse point. Or, toute protection douanière accordée aux produits agricoles, spécialement aux céréales et aux bestiaux, conduit infailliblement au renchérissement de ces denrées de pre-

mière nécessité : le pain et la viande. Donc à bas la protection et vive l'exemption de tous droits de douane sur ces objets de consommation journalière universelle.

C'est le triomphe de la doctrine. Un instant ; si les faits allaient à l'encontre de cette assertion, il faudrait bien reconnaître que, lancée pour les besoins de la cause, elle est controuvée et plus ne vaut. Beaucoup d'idées de l'économie politique sont à refaire. C'est bien M. Léon Say qui, dans un jour d'épanchement, faisait ce double aveu à un nombreux auditoire en grande partie composé de cultivateurs. Ceux-ci — qui en ont pris acte par une salve d'applaudissements prolongée — ne l'ont point encore oublié.

C'est le cas de le rappeler ici, car un peu plus loin nous allons trouver en défaut cet argument érigé en principe : toute taxation des céréales étrangères ne peut avoir que cette conséquence — le renchérissement du pain.

Cela n'est plus vrai depuis que le prix du pain a cessé de dépendre du prix du blé. L'axiome aujourd'hui se formule ainsi : « Le rapport entre le prix du blé et le prix du pain est imaginaire. »

Ce sont les faits qui en démontrent la justesse :

En 1889, le blé valait 22f.26 l'hect. le pain 0f.20 le k.
1875, — — 24.86 — — 0 33 —
1883, — — 19.00 — — 0 36 —
1884, — — 21.00 — — 0 37 —
1886, — — 21.95 — — 0 37 —

Nous aurons à rechercher d'où viennent cette anomalie et ce démenti formel aux anciennes formules de l'économie politique.
 V^o EMM. DE CHARNY.

ATTENTAT CONTRE BAZAINE

On sait qu'après son évasion, l'ex-maréchal Bazaine s'est réfugié en Espagne et qu'il habite aujourd'hui une maison située dans la banlieue de Madrid.

Son fils est sergent dans l'armée espa-

gnole ; sa femme et sa fille voyagent au Mexique. L'ex-maréchal sort peu, n'a pas d'amis, et n'est entouré que de son valet de chambre et de sa servante.

Dimanche, dans l'après-midi, un Français, nommé Hillairand, commis-voyageur, âgé d'une trentaine d'années, se présenta chez M. Bazaine et demanda à lui parler. On lui répondit que le maître était absent.

Le lendemain il revint vers trois heures et demie et fut reçu.

Mais aussitôt qu'il se trouva seul avec l'ex-maréchal, il tira un poignard et l'en frappa à la poitrine et à la tête.

Puis l'agresseur s'enfuit en criant : « J'ai vengé ma patrie ! »

Le domestique se lança à sa poursuite et ne tarda pas à l'arrêter avec l'aide des agents et de la foule.

La police arriva peu après et s'empara du meurtrier qui fut conduit immédiatement au poste de police le plus proche.

Invité à faire connaître son identité, il remit une carte de visite peu lisible, portant le nom de Fabre ou Faber, correspondant d'un journal de La Rochelle ; mais cette carte n'était pas celle du meurtrier ; il s'en était emparé pour arriver en présence de Bazaine. Son véritable nom est Louis Hillairand ; il exerce la profession de commis-voyageur et est né à La Rochelle.

Hillairand est blond, il est convenablement vêtu et porte un chapeau de haute forme ; il est de taille moyenne et trapu. Il était descendu au restaurant Français.

Hillairand, qui paraît très exalté, a déclaré qu'il venait d'accomplir une mission, qu'il avait reçue de Dieu, pour venger la France de la trahison de Bazaine. Il a dit qu'il était allé trois fois chez Bazaine pour le tuer et que son poignard était empoisonné. C'est un couteau triangulaire de faible dimension.

Quelques instants après l'arrestation du meurtrier, un juge d'instruction s'est présenté chez Bazaine pour recevoir la déposition de l'ex-maréchal, qui est alité.

Le docteur Vasquez a sondé la blessure de Bazaine.

Il paraît que l'os est lésé, sans que l'on

29 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Elle s'arrêta soudain, car elle lut des choses effrayantes dans les yeux troublés qui s'attachaient sur les siens. Elle vit cette dureté de métal que donne l'amour de l'argent et cette exaspération qui suit la perte d'un trésor convoité ; elle vit que sa voix, qui voulait être consolante, exaspérait. Que cette prunelle, à demi hagarde, exprimait bien le néant de toute tendresse, et même une chose terrible : un sentiment de répulsion, qui était bien près de s'appeler la haine. Madeleine souffrait horriblement ; et, pourtant, elle excusait ce malheureux, pour lequel toute une espérance de fortune venait de s'écrouler. Que serait l'avenir pour cet homme habitué à l'opulence ? Comment vivrait-il, sans cesse harcelé par ses créanciers ? Et la jeune femme, qui avait prévu cette ruine, qui avait conjuré son mari de restreindre le grand luxe de la maison, s'humiliait comme une coupable.

— Je vous en prie, suppliait-elle, ne vous détournez pas de moi, ne me regardez pas avec

ces yeux durs qui me navrent. Soyez bon encore, vous qui m'avez tant aimée.

Éperdue, désespérée, elle s'était agenouillée devant Herbert, elle lui serrait doucement les mains ; mais elle ne pouvait l'attendrir. La colère aveugle remontait en lui, et la repoussait avec brutalité :

— Ah ! s'écria-t-il en se levant soudain, mais, par pitié, laissez-moi. Que me font vos protestations ? Vous ne comprenez donc pas que cette ruine qui m'écrase, c'est à vous que je la dois ? Vous m'avez entraîné dans l'abîme. Ah ! pourquoi, pourquoi si-je suivi les conseils de mon cerveau en délire ? Je croyais alors que la vie était un roman, qu'on y vivait d'amour ! Mais qu'est-ce que l'amour ? Une illusion ! une fumée !

Madeline demeurait écrasée ; jamais elle n'avait tant souffert.

— Eh ! bien, comtesse, avez-vous de l'argent à me donner ? Moi, j'ai des créanciers. J'ai une dette d'honneur, une dette dont la pensée m'obsède.... Dites, dites, avez-vous des pièces d'or ? Vous m'offrez votre amour, vous me proposez des baisers !... Quelle richesse enviable, en vérité, quelle richesse !

Il était affolé par son délire. De grosses larmes coulaient sur les joues de Madeleine ; mais il ne voyait pas la douleur poignante empreinte sur les traits de la belle jeune femme, et il continuait à

se répandre en injures, en blasphèmes. Sa physiologie avait pris une expression d'incroyable dureté. Tout le côté généreux de cette nature s'était effacé, et le côté rude, autoritaire, s'étalait en pleine lumière.

— Je suis las, je suis à bout, je suis brisé ; mais, aidez-moi donc à sortir de cette impasse. Je ne veux pas sombrer, vous dis-je ; je ne veux pas sombrer...

— Mes bijoux vous appartiennent, fit timidement Madeleine.

Et lui, avec une cruelle ironie :
 — Vos bijoux ?... Quelle misère ! un grain de sable dans le sablier... Ah ! je sombre... je sombre... le voilà devant mes yeux ce gouffre béant de la misère. C'est là mon horizon.

Il restait immobile, regardant dans le vide, comme s'il considérait, d'un œil terrifié, un abîme insondable ; puis tout à coup il se redressa ; un éclair de raison jaillit de son cerveau enfiévré. Il comprenait sa violence, son injustice, il se prenait pour lui-même d'un indicible mépris. Il était muet de honte ; et, tombant à genoux devant sa femme :

— Pardonnez-moi, murmura-t-il d'une voix étouffée ; pardonnez-moi, je suis un misérable ! Que vous ai-je dit ?... des choses si dures, si injustes...

Madeline, profondément touchée, lui tendit la

main avec une extrême effusion.

— Pauvre ami, dit-elle, pauvre ami !

Il la regardait avec amour, le visage sillonné de larmes. Il s'était attendu à des reproches amers, à une voix méprisante et froide ; il avait mérité le dédain par sa violence sans nom, et elle lui disait en pleurant :

— Pauvre ami !

Il appuya longuement ses lèvres sur la main qui tendrement serrait la sienne, et, très bas, il murmura :

— Je vous ai tant aimée... je vous aime encore si profondément. Durant un instant j'ai perdu la raison ; pardonnez-moi. Tout vient de cette déception. Je comptais sur cet héritage... Il m'échappe... Que devenir ?

Ils étaient maintenant assis tous les deux sur le divan. La journée finissait, une lueur pâle de lumière mourante emplissait la chambre ; et, pour un moment, tous les liens de leur amour passé furent aussi doux, aussi précieux, aussi forts que jamais.

VIII

Huit jours après la ruine des espérances du comte Herbert, il n'était question, dans tout Berlin, que du testament de Luitpold de Jörn-Brabourg, et l'on commentait les volontés dernières du général ; les uns les approuvaient ; les autres les trouvaient cruelles. Il fut de mode, durant

puisse dire encore si la blessure est grave ou non.

De toutes façons, le médecin croit qu'elle présente une certaine gravité, vu l'âge et la mauvaise santé du blessé, et cela même en supposant que le poignard n'ait pas été empoisonné.

Dans l'interrogatoire qu'il a subi, le coupable a montré un grand sang-froid.

Le *Correo* ne croit pas qu'on soit en présence d'un fou.

Le jury n'existe pas en Espagne, car le projet de loi est actuellement soumis aux délibérations des Chambres. L'accusé sera donc traduit devant la cour criminelle. Comme la procédure espagnole est très lente, le procès ne commencera pas avant deux mois au moins.

D'après le *Resumen*, Hillairand assista comme volontaire au siège de Paris. La capitulation de Metz produisit sur lui une profonde émotion.

Depuis cette époque, sa préoccupation constante était de délivrer sa patrie de celui qui avait été la cause de la catastrophe de Metz. Il y a trois ans, il vint en Espagne avec l'intention de tuer Bazaine.

Il a écrit un livre contre Bazaine sur la capitulation de Metz.

Hillairand a écrit très tranquillement sa déclaration en français. Il ne montre aucun repentir et paraît satisfait de son œuvre.

Madrid, 19 avril.

D'après l'*Agence libre*, Hillairand (Louis), est originaire d'Alsace et non du département de la Charente-Inférieure.

Madrid, 19 avril.

L'état de Bazaine semble plus mauvais qu'hier.

Des symptômes de congestion cérébrale se sont manifestés cette nuit.

Hillairand déclare que réellement le poignard dont il s'est servi était empoisonné; mais le fait ne paraît pas démontré.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Respect à l'autorité

La République porte ses fruits. Vendredi, au moment où le président du tribunal correctionnel du Mans, M. Trenteseaux, questionnait le sieur Leclerc, peintre en bâtiments, un scandale énorme s'est produit.

Comprenant dans une même injure les magistrats, les gendarmes et la République, le prévenu a dit que *tout le monde était des vaches*.

— Voulez-vous retirer ce mot? demande le président.

— Jamais de la vie! Je le répète... Et si je vous tenais tous par où je veux dire... vous passeriez un vilain quart d'heure, je vous en f... mon billet, tas de v... que vous êtes... sales c...

Non content de proférer ces injures, Leclerc lance sa casquette à la tête de M. Trenteseaux.

Il veut même gravir les marches qui le séparent du banc des juges, pour les frap-

per, mais il est à ce moment vigoureusement saisi par le gendarme Perrin.

— La République, s'écrie-t-il, est un sale gouvernement. Les ouvriers n'ont pas de travail... On veut nous faire tous crever de faim!... Eh bien! c'est moi qui vous creverai la paillasse!

Le président rappelle à l'accusé qu'il a en ce moment à répondre d'un vol d'une blouse, commis à Conneré.

— Certainement que je l'ai volée, cette blouse! Je ne le nie pas, je m'en flatte.

Le tribunal a condamné Leclerc à six ans de prison, un an pour vol, et cinq ans pour les injures.

Il est bon de mettre à la suite de cette condamnation ce fait que des juges, des magistrats, cette fois, viennent de condamner, à quinze jours de prison, un brigadier de gendarmerie, du nom de Sernin, pour avoir tué, en défendant sa vie, un repris de justice qui tentait de s'échapper de la chambre de sûreté:

« Il paraît que ce brigadier était un serviteur modèle, admirablement noté et dont les supérieurs n'avaient eu qu'à se louer, jusqu'alors, en toute occasion. Le malheur a voulu que, terrassé par un gredin confié à sa garde, il ait fait usage de son revolver et qu'il ait mis fin, pour cause de légitime défense, à une existence aussi précieuse. C'est pour cela que le tribunal de Montluçon l'a condamné à quinze jours de prison. Quelle peine eût-il eu à subir si, ne tenant pas compte de sa consigne, il avait laissé partir le quidam? Peut-être cela sera-t-il trouvé bien jugé par ceux, et le nombre en est grand, qui regardent comme coupables les agents de police et les gendarmes assez mal avisés pour faire leur devoir. »

Alors pourquoi les mêmes magistrats condamnent-ils à des peines très sévères, quoique très justes, les accusés qui les insultent au cours de l'audience? Pour faire admettre ces choses nouvelles, il faudrait au moins un peu plus de logique, et ce n'est pas sans une certaine inquiétude que l'on voit des juges condamner un loyal et brave serviteur, coupable peut-être d'avoir manqué d'un peu de sang-froid, mais qui défendait sa vie: ce qui est bien le droit de tout le monde, même d'un brigadier de gendarmerie.

Monsieur le Comte de Paris et M^{re} le duc d'Orléans, accompagnés du marquis de Beauvoir, sont arrivés hier matin à Plymouth.

M^{re} le duc d'Orléans rentre aujourd'hui à l'École militaire.

LES FÊTES D'AIX-LES-BAINS

La princesse Louise, comtesse de Lorne, est arrivée samedi soir.

Le prince Henri de Battenberg est arrivé dimanche.

La musique du 97^e de ligne a donné un concert dans le parc de la villa Mottet.

La ville était illuminée.

La grande fête préparée par la municipalité pour le 21 avril a été renvoyée

de paix possible; mais des escarmouches incessantes; et, dans ces querelles à propos de tout et à propos de rien, la perle de l'amour pur fondait et disparaissait. Quels assauts donnaient ces colères injustes à cette tendresse de Madeleine, si tendre et si reconnaissante! Ah! que c'était triste, que c'était triste, cet amour qui finissait entre deux êtres qui s'étaient follement aimés; que c'était triste ce bonheur qui s'envolait, et cette chaîne qui demeurait, se faisant plus lourde de jour en jour, blessant, meurtrissant, accablant de tout son poids! Que c'était triste cette dissonance qui s'accroissait et ces angles qui, surgissant soudain, déchiraient, parce que l'indulgence, fille de l'amour, ne venait plus jeter son voile sur des imperfections, jadis si aisées à supporter. Il semblait le saint amour conjugal comme une barque lancée sans lest sur une mer en furie. Pour prévenir le naufrage, il eût fallu une prière, une pensée venue du ciel, et Madeleine, désolée, découragée, ne priait jamais. Et comme ils n'appelaient pas Dieu à l'aide pour resserrer les liens qui se dénouaient, les colères du mari se faisaient plus violentes, plus injustes, et la femme oubliait parfois le secret de ces réponses douces qui rompent la violence comme le ferait un charme; elle oubliait que l'unique moyen de retenir un cœur qui vous échappe, c'est l'extrême bonté et l'indulgence infinie.

de paix possible; mais des escarmouches incessantes; et, dans ces querelles à propos de tout et à propos de rien, la perle de l'amour pur fondait et disparaissait. Quels assauts donnaient ces colères injustes à cette tendresse de Madeleine, si tendre et si reconnaissante! Ah! que c'était triste, que c'était triste, cet amour qui finissait entre deux êtres qui s'étaient follement aimés; que c'était triste ce bonheur qui s'envolait, et cette chaîne qui demeurait, se faisant plus lourde de jour en jour, blessant, meurtrissant, accablant de tout son poids! Que c'était triste cette dissonance qui s'accroissait et ces angles qui, surgissant soudain, déchiraient, parce que l'indulgence, fille de l'amour, ne venait plus jeter son voile sur des imperfections, jadis si aisées à supporter. Il semblait le saint amour conjugal comme une barque lancée sans lest sur une mer en furie. Pour prévenir le naufrage, il eût fallu une prière, une pensée venue du ciel, et Madeleine, désolée, découragée, ne priait jamais. Et comme ils n'appelaient pas Dieu à l'aide pour resserrer les liens qui se dénouaient, les colères du mari se faisaient plus violentes, plus injustes, et la femme oubliait parfois le secret de ces réponses douces qui rompent la violence comme le ferait un charme; elle oubliait que l'unique moyen de retenir un cœur qui vous échappe, c'est l'extrême bonté et l'indulgence infinie.

tourbillonner les feuilles et gémir les branches. Madeleine connut de tristes jours dans ce pavillon au mobilier antique, fané et insuffisant. Elle se fut pourtant accoutumée à cette vie solitaire entre son mari et son enfant, si Herbert lui eût témoigné un peu de la tendresse ancienne, de cette tendresse donnée encore au soir de la cruelle déception; mais l'amour s'éteignait dans ce cœur sigri par les mécomptes. L'ennui rongait Herbert. Il passait des journées entières à suivre le cours de ses pensées désolantes, sans songer à la fuite des heures. Puis, las de contempler les spirales de ses cigares, montant vers le plafond à poutres saillantes, il sortait, faisait découper ses chiens, et les regardait chasser. Il marchait nerveusement dans les sentiers encombrés de feuilles jaunies, et il rentrait maussade, toujours hanté par les mêmes regrets. Le soir, il s'abattait devant quelque vieille bouteille; et là, il s'animait, il parlait, il gesticulait, il voulait tuer l'ennui par l'excitation; l'ennui morne qui lui revenait plus énervant, plus fastidieux, le lendemain, lorsque sa tête avait été congestionnée par une pointe d'ivresse.

Ce qu'il y avait de grave dans ce cas, c'est que le séduisant Herbert, l'homme de bonne compagnie, à l'esprit parfois poétique, au cœur souvent généreux, devenait brutal, violent. Au moindre prétexte, ses accès de colère le reprenaient. Plus

au 22, sur le désir exprimé par la reine Victoria.

Il existe à Cazères-sur-Adour (Landes), une femme que le temps semble avoir oubliée et que la santé n'a pas quittée. Jeanne Harlet est née en 1782, à Montgamard, dans une métairie qui appartenait à la famille d'Aubagnan; elle a donc cent cinq ans. Elle avait onze frères et sœurs, et notamment un frère jumeau, qui est mort à l'âge de cent un ans.

Son mari, qui se nommait Barrère, a vécu jusqu'à quatre-vingt-dix ans, et sa grand'mère paternelle a atteint l'âge de cent sept ans.

ÉTRANGER

LA MALADIE DU KRONPRINZ

Les nouvelles de la santé du Prince impérial d'Allemagne inspirent de vives inquiétudes à son entourage. On est très préoccupé de l'autre côté du Rhin de l'aggravation de l'affection tenace dont souffre à la gorge le Kronprinz. Sa mort compliquerait gravement la situation. Le fils aîné du Prince impérial est considéré, en effet, par le parti militaire allemand, comme l'un de ses plus fervents soutiens. En sorte qu'en cas de décès du prince, la politique belliqueuse de M. de Bismarck et de Moltke se trouverait puissamment encouragée et fortifiée.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 avril.

Le marché est faible: 3 0/0, 81.12; 4 1/2 0/0, 109.85.

Les obligations foncières et communales à lots du Crédit Foncier se négocient à leurs meilleurs cours. Rappelons qu'un tirage aura lieu le 5 du mois prochain sur les foncières 1879 et que ces mêmes obligations détacheront le 1^{er} mai un coupon semestriel de 7.50. L'action fait 4.376.

Les transactions sont toujours très animées au comptant sur les actions de la Société Générale vers 457 et 458.

L'action de la Banque d'Escompte est ferme à 471.

On traite l'action de la Société de Dépôts et Comptes Courants à 606.25. On sait qu'un coupon de 7.50 vient à échéance le 1^{er} mai.

L'action Saphire fait prime de 7 fr. Cependant on peut encore l'obtenir au pair de 25 fr. en s'adressant à la Société Parisienne de Crédit et de Commission, 22, rue Lepeletier.

Demandes toujours très nombreuses sur les Polices spéciales A B de l'Assurance Financière de 500 fr. et sur leurs coupures de 100 fr.

L'action de Panama manifeste des tendances très prononcées à la hausse, on est à 403 en attendant mieux.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont stationnaires. Les obligations sont à leurs meilleurs cours.

Nouvelles militaires.

La retraite en musique du samedi, à Lorient, supprimée à la suite de manifestations injurieuses faites devant le cercle des officiers, est rétablie. Mais en autorisant cette reprise, le général commandant le XI^e

corps d'armée a fait transmettre à qui de droit l'avis suivant:

« En informant M. le Maire de cette nouvelle disposition, vous voudrez bien lui faire connaître qu'au cas où de nouvelles manifestations injurieuses se produiraient devant le cercle des officiers et où la police serait impuissante à les faire cesser, j'interdirais de nouveau les retraites en musique et je demanderais au ministre de sanctionner cette mesure de son approbation. »

Le Carrousel du Palais de l'Industrie

Les belles journées du Concours hippique avaient perdu cette année une partie de leur animation, à la suite de la prohibition émanant du général Boulanger et visant les officiers auxquels il est désormais interdit de prendre part aux exercices du concours, à moins de monter en costume civil.

Le prestige de l'uniforme ajoutait à l'intérêt que l'on prenait aux habiles cavaliers qui le portaient, et la foule qui remplissait les tribunes aux jours des courses militaires s'étant beaucoup éclaircie, à la suite d'une mesure qui supprimait du programme l'un des plus attrayants numéros, on a décidé de piquer sa curiosité par une attraction de haut goût dont le succès très vif a récompensé le zèle et les efforts des intelligents organisateurs qui ont préparé le magnifique carrousel des 12 et 17 avril.

Grâce à l'initiative de la Société hippique française sous la présidence du marquis de Mornay, le genre de sport en honneur dans les carrousels galants du temps passé nous a été rendu en nous fournissant, en même temps qu'un gracieux spectacle, une étude comparative à l'École d'équitation moderne.

L'époque choisie a été l'année 1755, durant laquelle M. de la Guérinière commandait avec éclat et autorité la grande École française, sous le roi Louis XV, à Versailles.

La première journée était consacrée aux courses à la bague; la seconde, aux courses de têtes.

Le carrousel se composait de quarante-huit cavaliers, divisés en quatre quadrilles. Les amateurs et les professeurs qui y prenaient part, ont manœuvré sous le commandement de M. le comte de Montigny, ancien écuyer commandant à l'École de Saumur, ancien inspecteur des Haras, et sous celui de M. Loys de Brégueville, ancien capitaine de cavalerie.

Voici la désignation des quadrilles:

*Première quadrille. — Chevaux alexans
Maison du Roy*

Habit, veste et culotte bleu de France. Parements velours amaranthe, galons or et argent.

*Deuxième quadrille. — Chevaux bai brun
Maison de Condé*

Habit chamois, veste et culotte amaranthe. Parements velours amaranthe, galons argent.

*Troisième quadrille. — Chevaux bai
Maison de L'Orléans*

Habit écarlate, veste et culotte bleues. Parements bleus, galons argent.

*Quatrième quadrille. — Chevaux gris
Maison de Conti*

Habit rouge, veste et culotte bleu clair, parements bleu clair, galons argent.

Costumes, armes, harnachements, tous les moindres détails rigoureusement de l'époque, ont été exécutés sous la direction de M. Eugène Lamy, le grand aquarelliste.

Les figures du carrousel ont été réglées par M. A. Lassalle, professeur d'équitation. Rien de plus noble et de plus élégant que le salut des quadrilles aux spectateurs. Rien de plus réussi que les manœuvres exécutées par les cavaliers avec tant d'habileté et de précision.

Une assistance innombrable se pressait à cette fête brillante dont le souvenir s'attachera au Concours hippique de l'année 1887.

(Ces lignes sont extraites du *Monde illustré* qui donne également un dessin de Charles Morel: LE CARROUSEL LOUIS XV.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE PRÉTENDU DUEL DE SAUMUR

Tous les journaux qui avaient lapé la fameuse histoire du duel suivi de mort entre MM. de Puyssaye et Empis sont obligés de reconnaître qu'ils ont été roulés.

L'affaire même se complique. Le Gaulois dit bien que M. Empis, membre de l'Académie de médecine, n'a pas de fils; mais il ajoute d'un air mystérieux: « Notre correspondant d'Angers nous télégraphie à la dernière heure: Affaire fort grave. Secret rigoureusement gardé. »

De plus fort en plus fort. Il y a des complices dans ce canard. Mais les mauvais farceurs auraient dû songer aux tribulations qu'ils ont occasionnées dans deux familles. Car M. Empis a un fils, ami de M. de Puyssaye, et ce dernier n'a pas vu son camarade à la date du prétendu duel.

LA LUNE ROUSSE

La lune rousse, si redoutée de nos cultivateurs, commencera cette année samedi 23 avril pour finir le 22 mai prochain. L'hiver a été si long et si rigoureux qu'on est en droit d'espérer pour cette année une lune rousse clémente.

LE 77^e A FONTEVRAULT

Samedi 16 avril, à 5 heures 1/2 du matin, le 2^e bataillon du 77^e de ligne, moins une compagnie, est parti de Cholet pour se rendre à Fontevault où il doit tenir garnison pendant dix-huit mois.

Le détachement, formé de trois compagnies et commandé par M. le chef de bataillon Sécheras, se compose de 230 hommes de troupe et 8 officiers.

La musique du régiment a accompagné le 2^e bataillon jusqu'au Pigeon Blanc.

Un grand nombre d'officiers à cheval ont fait la conduite à leurs camarades jusqu'à Nuillé.

Le détachement du 77^e, après avoir couché à Vihiers, était dimanche à Doué, lundi à Montreuil, et est arrivé hier à Fontevault.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

Séance du 18 avril

Présidence du comte DE MAILLÉ, président.

A deux heures trois quarts, le président déclare la session ouverte, et, après avoir lu les lettres par lesquelles MM. de La Bourdonnaye, Bruas, Arnous-Rivière, Suaudeau, de Mailly de Montjean, d'Andigné, s'excusent de ne pouvoir assister à la première séance, propose aux commissions de se réunir dans leurs bureaux.

Dans cette séance, le Conseil général a fixé au 4 juillet les épreuves du concours pour la chaire d'agriculture en Maine-et-Loire. Le jury d'examen doit comprendre, outre les membres désignés par le ministre: 1^o trois agriculteurs choisis par la commission départementale; 2^o un conseiller général. M. Oriolle est désigné par ses collègues pour faire partie de ce jury.

M. le préfet communique au Conseil la situation de l'École normale primaire d'instituteurs d'Angers. Cet établissement a été ouvert le 4 octobre dernier avec 18 élèves, 15 de 1^{re} année et 3 de 2^e année. Les bâtiments sont achevés. La liquidation des dépenses sera fournie au mois d'août. Acte est donné au préfet de cette communication.

Le Conseil refuse de voter une somme de 8,500 fr. pour un atelier de travaux manuels à l'École normale d'instituteurs d'Angers.

MM. Richou, Oriolle et Chevalier sont désignés pour faire partie de la commission chargée de reviser les listes électorales concernant la Chambre de commerce.

Le Conseil a voté: La mise en adjudication des travaux de construction d'un vendangeoir à la ferme-école du Prieuré. — La remise au service ordinaire de Maine-et-Loire du pont d'Angenis, et le rattachement en recettes et en dépenses, au budget de 1887, d'une somme totale de 13,500 francs.

Le dernier numéro du *Magasin pittoresque* (15 avril 1887) contient une notice de son directeur, M. Edouard Charton, sur un des monuments les plus intéressants de la ville

d'Angers, l'hôtel Pincé ou des ducs d'Anjou. Cette notice est accompagnée d'une gravure représentant le monument.

LA DÉFAITE DE M. WILSON DANS L'AFFAIRE DE METTRAY

M. Wilson vient d'endosser une nouvelle veste.

Le Conseil général, dans sa séance d'hier soir, après avoir entendu les loyales explications de M. le sénateur Gouin, sur l'affaire de Mettray, et un remarquable discours de M. Georges Houssard, a rejeté la proposition de M. Caillé, tendant à inviter M. le préfet à supprimer d'ores et déjà, dans le prochain budget, l'allocation que le Conseil général accorde à la colonie.

Il a adopté, à la majorité de quatorze voix contre 6, un amendement de MM. Lemesle, Houssard et Herpin, tendant à ce que l'on attende de voir à l'œuvre le nouveau directeur de Mettray, l'honorable M. Cluze, avant de se prononcer sur cette question.

La défaite de M. Gendre s'est accentuée de ce fait: que le Conseil appelé à choisir un membre du conseil de surveillance de la colonie en remplacement de M. Belle a élu par 10 voix M. Drake del Castillo, candidat accepté par la droite, malgré les efforts des wilsoniens qui ont porté leurs suffrages sur M. Caillé, lequel n'a obtenu que 7 voix.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

LE PRIX DU PAIN

Les journaux républicains sont obligés de reconnaître que la taxe sur les blés étrangers n'est pas suffisante pour justifier l'augmentation du prix du pain.

Voici ce que dit le *Radical*:

« Partout, naturellement, les boulangers prennent pour prétexte la surtaxe de 2 fr. qui vient d'être établie sur les blés étrangers. »

« Prétente, soit; raison, non. »

« Cent kilos de blé fournissant à peu près 400 kilos de pain, pour justifier une augmentation de 5 centimes par kilo de pain, il faudrait que le kilo de blé eût augmenté pareillement de 5 centimes. Or, l'augmentation par kilo de blé depuis le vote de la surtaxe atteint à peine 1 centime. »

« D'ailleurs, on sait que le prix du pain n'avait pas baissé dans ces dernières années, à mesure que baissait le prix du blé. Il serait donc de toute justice que les boulangers continuassent à fournir le pain aux mêmes conditions que par le passé. »

C'est ce que les Municipalités, soucieuses des intérêts de leurs administrés, ont compris. La taxe vient d'être rétablie à Marseille; elle le sera bientôt partout, espérons-le.

LA VIANDE

On lit dans le *Soleil du Midi*:

« La loi modifiant le Tarif général des Douanes en ce qui concerne les bestiaux et les viandes de boucherie, a été promulguée dans le *Journal officiel* le 6 du courant. »

« Les dispositions de cette loi fixent ainsi qu'il suit les nouveaux droits par tête de bétail: »

Bœuf.....	F. 38
Vache.....	» 20
Veau.....	» 8
Bélier, brebis et mouton.....	» 5
Viandes fraîches ou dépecées, par 100 kil.....	» 12

« Les naifs croient peut-être qu'avec les nouveaux droits notre élevage national va en tirer un profit quelconque. »

« Erreur! car, malgré les débats très serrés en apparence dont les Chambres nous ont donné ces jours derniers le spectacle, il n'en reste pas moins l'absurde traité conclu il y a trois ans avec la Hollande, lequel traité a concédé de ce côté un droit de 8 fr. sur les bœufs et de 60 centimes par mouton dépecé, traité que l'Allemagne, l'Italie et la Suisse ont immédiatement réclamé, à titre de nations les plus favorisées. »

« Aussi, est-ce grâce à des mesures si intelligentes que le marché de la Villette reçoit par semaine 2,000 bœufs et 20,000 moutons d'Allemagne; que les marchés de Lyon et de Marseille en reçoivent autant par le Piémont, pendant que nos éleveurs français se morfondent à subir des dépréciations qui s'élèvent jusqu'à 36 0/0. »

LES LYCÉES DE FILLES

M. Francisque Sarcey, dans le *Petit National*, a mis la main sur un questionnaire à l'usage des jeunes filles des lycées nationaux. Il s'agit des sujets de composition française que doivent traiter les enfants de quinze ans, depuis le simple diplôme d'instruction secondaire jusqu'à l'agrégation des lettres.

Voici un sujet de composition pour le diplôme de fin d'études secondaires au lycée de Rouen:

« Montrer, par les analyses de caractères empruntés soit à la comédie, soit à la tragédie, le fruit que la psychologie peut tirer du théâtre français au XVII^e siècle. »

Cet autre a été donné à Nantes:

« Développer et apprécier cette pensée de Pascal: Toute notre dignité nous vient de la pensée: c'est de là qu'il faut nous relever, non de l'espace ni de la durée. Travaillons donc bien à penser. Voilà le principe de la morale. »

Pour qu'une jeune fille soit admise à l'École normale de Sèvres, il faut qu'elle sache le latin.

On le retire de l'éducation des jeunes gens, on le remet dans celle des jeunes filles, sans doute afin de mieux les initier au latin de... cuisine.

Questions posées aux candidats de l'année dernière:

« Quel est le comparatif de *facilis*? Son superlatif? Quel est le comparatif de *magnus*? Comment dit-on petit, plus petit, très petit? Déclinez *corpus*? Comment dites-vous en latin les corps très saints des martyrs? Comment dites-vous au vocatif: ô Dieu très bon? Comment traduiriez-vous en latin: J'ai apporté à ce pauvre des vêtements très utiles. »

M. Sarcey fait les réflexions suivantes:

« Dame! tout ça, je sais bien que ce n'est pas encore la mer à boire. Mais patience! Le principe est posé! Dans dix ans, il faudra que nos filles sachent le latin, comme on leur apprend déjà l'algèbre, la géométrie, la chimie, l'histoire naturelle, etc., etc. On en fait des encyclopédies vivantes, qui ne vivront pas. Le cerveau éclatera un jour; déjà l'anémie, la fâcheuse anémie, fille du surmenage, fait des progrès redoutables... »

Greffez sur toutes ces matières l'athéisme et vous aurez une idée de l'état cérébral de ces pauvres enfants.

En matière d'éducation — côté des hommes — les républicains prétendent faire des citoyens. Quelles drôles de citoyennes, en revanche, ils vont fabriquer!

MOYEN DE DISTINGUER LES FAUX DES VRAIS BILLETS DE BANQUE

On vient de trouver, en Autriche, un moyen fort simple de reconnaître les faux billets de banque et, en général, les imitations de toutes vignettes gravées et impressions.

Quand on regarde au stéréoscope deux vrais billets de banque, par exemple, les deux images se confondent et l'on n'en voit qu'une seule, dont toutes les parties sont dans un même plan.

Si, par contre, on considère deux billets qui ne proviennent pas de la même planche, les deux images ne se recouvrent plus exactement, car, même dans le cas de l'imitation la plus parfaite, la forme et la position des caractères et autres détails présentent toujours quelques différences. Au stéréoscope ces différences apparaissent distinctement, car les parties dissemblables ne se montrent plus dans le même plan, mais se détachent l'une de l'autre dans l'espace, comme des marches d'escalier.

Il suit de là que, pour vérifier l'authenticité d'un billet douteux, il suffit de le confronter, dans un stéréoscope de dimension convenable, avec un billet véritable: le moindre dédoublement de détail dénonce immédiatement une contrefaçon.

Le même moyen servira à reconnaître les imitations de valeurs, d'imprimés anciens, etc., etc.; il est infallible.

Bien plus, si ce procédé peut servir aux faussaires eux-mêmes pour leur faire connaître les défauts de leurs imitations, il ne leur fournit point, dans la même mesure, les moyens de réaliser une reproduction parfaite.

Cette méthode de contrôle, ne réclamant ni connaissances spéciales, ni manipulations chimiques, et n'exposant les pièces examinées à aucune altération, ne prenant au contraire que quelques instants, n'est pas seulement intéressante au point de vue théorique, mais est applicable dans les bureaux mêmes des établissements financiers et autres, au cours des opérations journalières.

A ce titre surtout, elle nous paraît mériter la plus large publicité.

UN MISSIONNAIRE protestant, après avoir souffert pendant de longues années de débilité nerveuse, d'affaiblissement, d'épuisement, d'impuissance et de tous les maux résultant de ce qu'on est convenu d'appeler les péchés de jeunesse, sans trouver dans l'emploi d'aucun remède connu le moindre soulagement, a fini par découvrir enfin, en voyageant à travers le Mexique, un remède très simple qui l'a guéri et sauvé d'une existence misérable, d'une mort prématurée.

Les personnes souffrant desdites maladies, qui enverront une enveloppe portant leur adresse à M. James Holland, Bloomsbury Mansions, Bloomsbury Square, Londres, Angleterre, recevront la recette gratis.

L'Union des Propriétaires de Nice, dont le siège social est à Nice, 9, place de l'Hôpital, et le dépôt de ses produits à Paris, 40, avenue de l'Opéra, nous prie d'informer les amateurs d'Huile d'Olive supérieure, qu'elle vient de mettre en dépôt, à l'Épicerie Centrale de Saumur, des bombones de 5 et 40 kilos (scellées au départ comme garantie d'authenticité) qui y seront vendues sans augmentation de prix.

La Petite Guerre

Voici le sommaire du douzième numéro de la *Petite Guerre*, journal satirique hebdomadaire, qui vient de paraître (rédacteur en chef, M. Léo Taxil):

Si la France est libre-penseuse, Léo Taxil. — Les 33 condamnés, Pierre Marcel. — La France maçonnique. — Un sacrilège, L. T. — Où sont les fanatiques? Pierre Marcel. — Turlutajos. — Les prédictions pour la semaine, le Sorcier d'En-Face.

La *Petite Guerre* publie régulièrement la liste de tous les Francs-Maçons de France.

La *Petite Guerre* est le meilleur marché des journaux hebdomadaires parisiens; le numéro coûte seulement 5 centimes. L'abonnement, très modique, est d'un franc pour un trimestre, ou de trois fr. par an. Direction et administration: 54, rue de Lille, à Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Sommaire du n^o 316 (17 avril 1887.) Petite chronique de la Lanterne d'Arlequin; Les frasques du général Boulanger. Encore une! Le bal de l'Hôtel de ville de Paris. La chanson du conseil municipal Joffin. La concentration fraternelle des républicains. Comment on gaspille. Pas de contrôle. Ce que coûte la R. F. Présidence de M. Floquet. Bêtise et infamie. La souris et le chat.

Nous engageons nos amis à s'abonner à cette vaillante et spirituelle publication. Le prix est de 6 fr. par an, ou 0,50 centimes par mois. Les abonnés de notre journal peuvent le recevoir pour 5 fr. seulement, en adressant avec une bande un mandat-poste à la Direction, à TOURS, 13, rue Richelieu.

On demande des correspondants et des vendeurs au numéro.

RECONNAISSANCE D'UN CAPITAINE

« Monsieur, atteint d'une vieille bronchite qui reparaisait chaque hiver, je me trouve guéri par l'emploi des Dragées Russes, sans contredit supérieures à tous les autres remèdes. Et dire que les médecins m'avaient écorché tout vif en entourant ma pauvre poitrine de vésicatoires successifs! Je n'aurais pas ainsi souffert si j'eusse connu plus tôt les Dragées Russes. »

A. BRUN, capitaine au long Cours à Mascara (extra muros), province d'Oran (ALGÉRIE). — Mascara, 20 janvier 1887.

Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies et pharmacie NORMANDINE, 11, rue Saint-Jean, à Saumur.

Théâtre de Saumur

JEUDI 21 avril 1887,

Représentation de la Troupe des Nègres du Soudan

Dite Musique militaire du Mahdi.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 24 avril, à une heure,

En l'étude de M^e BRAC,

D'IMMEUBLES

situés au Petit-Puy, commune de Saumur,

Comprenant :

Deux maisons et dépendances, avec jardin ;

Un hectare de terre et vigne, en divers clos, et 35 ares de pré, dans la prairie du Thouet, dépendant de la succession de M^{me} veuve GOUBY-MARIET.

Pour détail, voir les affiches.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1887,

UNE MAISON

AVEC JARDIN

Rue de Bordeaux, n^o 17.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin 1887

UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Palens, n^o 10,

Avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER pour la Saint-Jean 1887, une Maison, rue d'Alsace, avec jardin, écurie et remise. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire. On louera à bail ou à l'année.

MAISON A LOUER

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, rue Saint-Nicolas. (160)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue d'Alsace.

S'adresser à M. BESNARD-NEUSTEDT, qui l'habite. (253)

A LOUER

Pour le 1^{er} janvier 1888,

BELLE MAISON

Située à Bagneux, rue de la Pierre-Couverte, ancienne cure de Bagneux.

S'adresser à M^{me} FONTENEAU, propriétaire à Bagneux, ou à M^e GAUTIER, notaire. (187)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

DEUX

VASTES MAGASINS

Situés au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. CHOLET, place Saint-Michel, Saumur. (261)

A VENDRE

LE MATERIEL

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Voiture, cheval et harnais en très bon état.

S'adresser, à Saumur, chez M. HUREL-BIDAULT, négociant. (266)

A CÉDER

Magasin d'Epicerie et Débit de vins

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

Un Magasin de Lingerie

Et Confection

Situé au centre du commerce.

S'adresser au bureau du journal.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Génie militaire — Place de Saumur

ADJUDICATION

Des travaux de reconstruction

DU

MAGASIN AUX FOURRAGES

ET D'UN

Manège de l'École de Cavalerie

Incendies le 9 décembre 1886.

L'adjudication sur soumissions cachetées aura lieu le lundi 2 mai 1887, à 2 heures du soir, à la mairie de Saumur.

Le bordereau des prix et tous les documents relatifs à cette adjudication sont déposés au secrétariat de la Mairie et au Bureau du Génie, rue Saint-Nicolas, où l'on peut en prendre connaissance tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 8 heures à 11 heures du matin et de 1 heure à 5 heures du soir. (271)

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

22, rue Fardeau, Saumur.

A VENDRE

Au comptant,

Faits à retourner dans le mois,

VIN DE CORINTHE, blanc. 50 fr. VIN ROUGE COUPÉ..... 65 fr.

NOTA. — Les vins blancs pèsent de 7 à 8° et les vins rouges de 9 à 10°. Les maîtres d'hôtels, cafetiers et débitants paient à 60 jours. (262)

UN MENAGE désire se placer, le mari comme cocher ou valet de chambre, la femme comme cuisinière. Bons renseignements. S'adresser rue de l'Île-Neuve, 34.

ON DEMANDE un apprenti pour Bonneterie, Mercerie. Maison P. FOUCHER. (248)

MAGASINS DE LA GLANEUSE

Rue Saint-Jean, n^{os} 51 et 53

MODES.

ON DEMANDE une apprentie pour les Modes. Conditions avantageuses.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Selmes, Hèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain de A. PAJOT

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais ; Eneaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage ; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

BOULANGERIE VIENNOISE

DECHEZELLE-ROBIN

67, quai de Limoges, 67

Panification Française et Etrangère Entrepôt de Son et de Levure.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 32^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an.... 6 fr. — pour six mois... 3 fr. 50 — pour trois mois... 2 fr. 50 Étranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 15, rue de Tournon, à Paris.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni cancéreux. Réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 233 Arabes atteints d'écoulements chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 93 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 184 Européens, a donné 183 guérisons. » Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

Advertisement for DENTS by Léon A. Fresco, Chirurgien-Dentiste, 68, Quai de Limoges, Saumur. Includes text: SANS PALAIS, NI CROCHETS, Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 AVRIL 1887.

Table of stock market prices for Paris on April 19, 1887. Columns include Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours, and various categories like OBLIGATIONS, Ville de Paris, and OBLIG. FONCIÈRES.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for the Ligne de l'État, listing stations (Saumur, Montreuil, Doué, etc.) and departure/arrival times for various train types (Omnibus, Mixte, etc.).

LIGNE D'ORLÉANS

Table of train schedules for the Ligne d'Orléans, listing stations (Saumur, Orléans, Angers, Tours) and departure/arrival times.

Advertisement for COFFRE-FORT by MAISON HAFFNER AÎNÉ, Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire, PAUL GODET, IMPRIMEUR, SAUMUR.